



CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE

T/PET.5/642
23 juin 1955

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE LA DELEGATION DE L'ECOLE DES CADRES DE L'UNION DES
POPULATIONS DU CAMEROUN
CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 et à l'article complémentaire F du
règlement intérieur du Conseil de tutelle)

COPIE

(d'une lettre écrite à la main)

Délégation de l'Ecole de Cadre
Promotion Volcan
en région Mungo

Mont-Coupé le 1er juin 1955

A Monsieur le Secrétaire général
des Nations Unies
New York, U.S.A.

Monsieur le Secrétaire général,

Le peuple Camerounais est victime, depuis le 22 Mai d'une guerre sans raison et sans arme de la part du gouvernement français représenté par son gouverneur des colonies Roland Pré. Au moment même où ce gouverneur fait venir des avions militaires de l'AEF avec des renforts d'hommes (la Presse du Cameroun, numéro du 27 mai 1955), c'est encore le même fonctionnaire français qui prend la décision de bloquer dans un pays sous Tutelle international toutes les correspondances télégraphiques et postales, ce qui prouve de façon claire la compromission de cette personnalité qui a appliqué dans ce pays ce que l'on n'a jamais vu ailleurs.

Nous croyions savoir que les fins essentielles du régime international de tutelle, définies à l'article 76 de la Charte étaient valables à savoir "favoriser le progrès politique ... des populations intéressées et leur évolution progressive vers la capacité à s'administrer", encourager le respect des droits

de l'homme et des libertés fondamentales pour tous. Or, Monsieur Roland Pré a estimé que le Cameroun était une colonie française et que partant il pouvait y appliquer toutes les tortures du monde allant jusqu'à saccager les cases des paisibles populations, faire piller les dites cases et tuer jusqu'aux femmes enceintes et bébés. La France se croit permise d'agir de la sorte parce que le Conseil de Tutelle venait de lui présenter des félicitations. Aujourd'hui si ce n'était pas la clémence du gouvernement britannique il nous serait impossible de vous communiquer les tortures dont nos populations sont victimes depuis le 22 Mai 1955.

D'abord, il faut rappeler que ces événements que le représentant de la France à l'ONU traitera d'excitation à la révolte et de rébellion à main armée ont été soigneusement ourdis par Roland Pré et c'est un journal local "La Presse du Cameroun" dans son numéro du 26 Mai écoulé qui en parle sous l'appellation "prescience des événements". Convaincu que son plan allait réussir, Roland Pré a commencé par le contrôle des télégrammes et des munitions comme en temps de guerre.

Mais comment est monté le complot et qui le réalisera ? A Douala le 22 Mai 1955, c'est sous le patronage d'un rénégat Bagal Guillaume ex vice-Président de l'UPC, déchu qui tramera le complot avec une réunion dite du "Front National Camerounais" chez un certain Mbock Vincent. Après cette réunion des mercenaires de ce "Front" attaquent les citoyens dans le quartier Koumassi pour les molester puis c'est l'intervention armée guidée par Bagal Guillaume qui va de case en case pour saccager les domiciles des militants de l'UPC tout cela pour trouver une occasion de verser le sang. Le lendemain, les victimes requièrent un huissier qui fait le constat des dégâts et une plainte est déposée par la principale victime Gacinthe Mpaye Président de la Jeunesse Démocratique du Cameroun. Pour couvrir cette forfaiture dont il était complice, le délégué du Haut-Commissaire, Perhilou, pousse certaines personnes dont Bagal, Mbock Vincent et Maah Georges à porter plainte contre certains militants de l'UPC. Dès lors, chaque nuit à Douala ce sont des déploiements militaires dans les quartiers afin de surexciter la population à intervenir aux fins de trouver moyens de faire intervenir la guerre. Le Marti 24 Mai 1955, les dirigeants de l'UPC présents à Douala, le Président Moumie et le vice-président Ouandie de qui on a aucune nouvelle (sont-ils vivants ou

morts ?) font un meeting à la population au nom duquel ils lancent un appel au calme face à la provocation française. Et c'est pour appliquer les enseignements de l'Administrateur des Colonies Huber que l'on a suscité des oppositions africaines. Le calme régna après ce meeting. Le lendemain matin, c'est à-dire le 25 Mai, une victime militaire avec poste émetteur attendait derrière le secteur Administratif de Douala New Bell ayant à son bord un militaire européen et deux africains. Vers dix heures quand toute la population se trouvait au travail, trois camions remplis de militaires armés se dirigèrent au marché de New Bell pour brutaliser les femmes et voler leurs denrées, puis se transportèrent vers le siège de l'UPC afin de démolir le bâtiment. La population alertée courut et tint à défendre le bureau de l'UPC assiégé sans raison. Toute la Journée ce fut tout un état de siège et toutes correspondances furent interdites. L'après-midi vers 15 heures 30, un gendarme européen tira sur la foule vers le secteur occasionnant plusieurs morts et blessés graves. Nous en détenons une photo gardée à Douala et que nous présenterons à la mission spéciale que l'assemblée générale doit envoyer d'urgence car il nous est impossible de mettre pied dans une ville; on ne dort que dans les grottes des montagnes. Dès l'annonce de cette nouvelle, la ville comprit que la France avait déclaré une guerre à une population sans armes. Les sapeurs pompiers furent montés dans un camion pour tirer sur la foule; il y eut des morts dont le chiffre vrai reste inconnu. Le 26 Mai dans la nuit c'est le bureau de l'UPC et les cases avoisinants qui sont incendiés; pour couvrir cette forfaiture "La Presse du Cameroun" du 27 Mai parle d'un incendie voulu par les militants de l'UPC : qui peut croire que les militants de l'UPC brûlent leurs cases volontairement et le siège de leur Mouvement ? A la vérité ce sont les forces armées qui procédèrent à ces actes sous les directives de Roland Pré. On alla dans les cases arrêter les innocents désignés par Bagal, et c'est dans ces conditions que Matip Théodore secrétaire Administratif de l'UPC qui lisait dans son lit a été arrêté, brutalisé innocemment, des peines de deux ans furent attribuées en plume et on les obligea sous peine de mort de signer de papiers (blanc seing) vierges et sur lesquels par la suite des autorités ont couché les énormités et tortures judiciaires les plus honteuses qu'ait commises un gouvernement de ce genre. C'est sur ces blancs seings, car le Juge Cad avait donné des

instructions verbales à l'officier de police judiciaire Félix de la Brigade régionale, que l'on a trouvé matière à inculpation contre les dirigeants de l'UPC contre qui un mandat d'arrêt est décerné pour rébellion à main armée et excitation à la révolte. Voilà comment un gouvernement se déshonore. Un Haut fonctionnaire comme Roland Pré prend l'initiative de tuer les patriotes Camerounais et met par la suite la responsabilité sur ceux qui prêchent le calme. Il faut aussi signaler que cet événement était prévu par les autorités du fait que l'administrateur-Maire de Douala avait ordonné à l'Hôpital Laquintinie de ne pas permettre aux chirurgiens de se déplacer de leur service étant donné que des blessés viendraient nombreux. Cette déclaration sort de la bouche d'un Docteur français Monsieur Cazenave chirurgien au dit Hôpital.

Donc, de toute évidence, les autorités françaises avaient préparé le champ propice pour le déclenchement de cette guerre contre des populations paisibles et sans armes. D'ailleurs Roland Pré lui-même dès son arrivée au Cameroun avait déclaré qu'il possédait les moyens pour "contrer l'action Communiste" et au Cameroun les Communistes sont tous les patriotes qui luttent pour l'Unification et l'Indépendance du Cameroun. Dans son rapport que l'UPC dévoilait depuis le mois d'Avril, Roland Pré avait écrit qu'avant 6 mois il aurait mis l'UPC hors la loi et condamné ses dirigeants aimés. Il ne fait donc plus aucune doute que les événements d'aujourd'hui expliquent tout ce programme dénoncé très tôt par l'UPC. Déjà un Journal français "Marchés Coloniaux" dans son numéro du 7 Mai 1955 écrivait que le Cameroun deviendrait un nouveau Vietnam. Un autre Journal français "Aspects de France" dans son numéro du 22 Avril dernier déclarait qu'il fallait rappeler Roland Pré qui pratiquait au Cameroun une politique contraire aux bonnes relations franco-camerounaises. Dans ce journal également on pouvait relever que le Député Ninine s'adressant au Président de la République Française écrivait : "Monsieur Roland Pré a la science infuse et ne veut écouter personne. A cette allure le sang ne tardera pas à couler". Comment ces journaux et personnalités savaient déjà que tout cela arriverait ? Est-ce par "consigne" des dirigeants de l'UPC donnée à leurs représentants comme semblent le prouver sans honte les Autorités ! Assurément non. Le Gouverneur des Colonies Soucadeaux a bien fait 5 ans au Cameroun; sa politique n'était pas unanimement

approuvée par le peuple Camerounais. Mais tout le monde s'accordait à reconnaître qu'il ne faisait pas intervenir la force armée pour déverser des balles contre d'honnêtes citoyens désarmés.

Dans le Mungo c'est un Administrateur français des colonies, Prestat Gerard qui va déclencher et diriger la répression sanglante. Après les événements du 25 Mai 1955, Gerard Prestat réarme ses militaires et gendarmes européens le 22 Mai dernier pour faire irruption dans les domiciles privés des militants de l'UPC réunis pour discuter des questions du Mouvement. Dès leur arrivée, Prestat armé d'un bâton sur lequel était greffé un clou, se dirige vers Karmen Sakéo lui donne un coup sur la tête et ce dernier de tomber en syncope. Dès le coup d'alarme les militaires se ruent sur l'assistance, et endommagent les biens mobiliers. Les gens essaient de se débarrasser des agresseurs et au cours de l'échaffourée il y eut des blessés de deux côtés mais plus du côté des militants de l'UPC que de celui des agresseurs. Le lundi 25 Mai au matin trois Camions de militaires assiègent toute la région du Mungo et particulièrement à Loum et à Penja où les gens sont arrêtés étant couchés dans leurs lits ligotés et torturés de la façon la plus inhumaine. Parce qu'un Blanc est allé violer le domicile de citoyens qui ont résisté conformément à la loi française, d'honnêtes patriotes sont arrêtés, saccagés, torturés, leurs cases détruites et leurs biens pillés. Nos valises ont été saisies, découpées en morceaux et tous nos documents et argent sans oublier les robes et sous-vêtements d'une Omog Gertrude. Et c'est la civilisation française. Les Camarades de Mungo qui se dirigèrent à Nkongsamba pour protester, furent reçus à la gare par des voitures cellulaires militaires et des coups de feu. Monique Kamen et d'autres militants sont grièvement blessés et hospitalisés à Nkongsamba.

A Yaoundé c'est un représentant du Syndicat F.O., Tayou Pierre qui consomme le complot. Des renseignements ne nous parviennent pas, les correspondances étant bloquées.

A Ngambé, c'est le président de l'Esocam qui est envoyé pour provoquer le vice-Président de l'UPC Kingué Abel.

Tous ces criminels au lieu d'être inquiétés sont rassurés de l'impunité judiciaire.

Toutes les femmes Camerounaises vivent en insécurité. Nos dirigeants sont portés absents et seuls les autorités doivent savoir où ils sont. Pendant qu'un Journal des Colons "Marchés Coloniaux" écrit "qu'ils sont de probité et d'honnêteté incorruptibles". C'est Roland Pré qui se décide de les tuer. Il aurait ordonné de tirer sur eux s'ils était vus. Est-ce comme cela que l'on lutte contre les adversaires politiques ?

Qu'attend l'ONU pour agir ? Est-elle décidée de laisser exterminer un peuple sans armes ? Le Cameroun est-il une colonie française ? Est-ce l'idéal de l'ONU affichée dans l'article premier de la Charte des Nations Unies à savoir maintenir la paix et la sécurité internationales ? L'ONU veut-elle notre bonheur ou est-ce elle qui donne autorisation aux français de nous tuer, nous qui avons contribué par nos fils et frères morts à la dernière guerre mondiale à la paix internationale.

Si l'ONU continuait à rester sourde ce serait la fin des trois millions de Camerounais vivant sous administration française. Il faut non seulement rappeler Roland Pré et le déférer devant une cour criminelle mais envoyer de toute urgence une mission d'enquête au Cameroun; exiger que l'on retrouve nos dirigeants et qu'ils reprennent leurs activités politiques.

Ce n'est pas la plainte de deux Camerounais mais de toutes les patriotes Camerounais désirés de vivre libres. Nous remercions le gouvernement du Royaume Uni d'avoir permis à cette lettre de vous parvenir.

D'autre part, vu la gravité de l'affaire nous vous prions de faire application de l'article 99 de la Charte en attirant l'attention du Conseil de sécurité sur les événements au Cameroun sous administration française. C'est urgent et il y va de la vie des millions d'hommes que Roland Pré est décidé de faire exterminer par les armes et les magistrats obéissant sous sa férule. Dites au gouvernement français de se rappeler des engagements pris par lui et signés sur le Cameroun. Son représentant va, comme d'habitude faire des déclarations qui écartent la vérité parce que chez les français le blanc n'a jamais tort et la peau d'un blanc doit être rachetée par de milliers de Camerounais et leurs

biens s'élevant à des millions de francs CFA et avec cela il n'y a pas de discrimination raciale. Mais si la vérité est une et indivisible, il faut que l'ONU relie sa charte à la réalité.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de notre haute considération.

Pour la Délégation(s.)

Jean Bitchokaitong

COPIE

UNION DES POPULATIONS DU CAMEROUN
Section Camerounaise du Rassemblement Démocratique Africain
DELEGATION DE L'ECOLE DES CADRES DE L'U.P.C.
(PROMOTION VOLCAN)
AU MAQUIS MONT-COUBE

Mont-Coupé, le 10 juin 1955

Monsieur le Secrétaire Général de
l'Organisation des Nations Unies
Lake Success
NEW YORK (U.S.A.)

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous avons l'honneur de vous transmettre en appendice de notre pétition du 1er juin courant, le poème de notre camarade Jean BITCHOKA, Président du Comité Central de KOUMASSI de l'U.P.C., ^{1/} afin de vous permettre de comprendre l'intelligence mise par le Gouvernement Français pour torturer le peuple camerounais.

Nous vous signalons à toutes fins utiles que vous avez intérêt pour la conservation de la paix et de la sécurité internationales de transmettre toutes ces pétitions ou du moins les copies au Conseil de Sécurité et de les soumettre également à la toute prochaine réunion de l'Assemblée générale de l'O.N.U. étant donné l'importance de l'affaire et sa gravité vis-à-vis de la paix.

Le Gouvernement Français continue à torturer les populations camerounaises et par un subterfuge dit de contrôle des tickets d'impôt et d'identité beaucoup de militants de l'UPC sont arrêtés et condamnés arbitrairement pour un délit trouvé par des magistrats du régime. Tous les colons avec leur gouverneur Roland PRE sont actuellement réunis à EDEA pour étudier la 2ème phase de la guerre et chercher le moyen de mettre l'UPC hors la loi. Nous contestons au Délégué Français de démentir ces nouvelles.

1/ Note du Secrétariat : Le poème mentionné comme annexe est conservé par le Secrétariat et il sera mis à la disposition des membres du Conseil de tutelle sur demande.

Nous vous prions par ailleurs d'insister pour qu'une mission d'enquête spéciale vienne étudier sur place cette affaire au lieu de se contenter des déclarations mensongères que le Délégué Français apportera en réponse à ces requêtes, car il trouvera toujours de fastes ces tortures destinées dira-t-il pour maintenir l'ordre public. Vous devez user de votre droit de contrôle sur le Cameroun pour exiger la légalité car nous sommes fatigués des mensonges et abus des colonialistes français désireux d'éloigner de leur réalité les événements dont ils sont toujours les auteurs.

Pour nous répondre il faut écrire sous couvert de Jean GWODOG, 13 Rue des Messageries PARIS.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre haute considération.

P. la Délégation

Le Chef,

(s. illisible)
